



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses
AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique S-METOLASTAR SAFENEUR

de la société LIFE SCIENTIFIC LTD
enregistrée sous le n°2021-1802

La modification des informations déclarées (notification d'une nouvelle source additionnelle de fabrication de la substance active) **est accordée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables

Informations générales sur le produit

Noms du produit	S-METOLASTAR SAFENEUR GRAMINASTAR PLUS LASCAR PROTEK TELURIC OSLOO PLUS
Type de produit	Générique
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC LTD Block 4 Belfield Office Park Beech Hill Road D04V972, Dublin 4 Irlande
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	45 g/L – bénoxacore 915 g/L - S-métolachlore
Et	dont l'origine est décrite en annexe, non rendue publique compte tenu de la confidentialité des données.
Numéro d'intrant	249-2016.01
Numéro d'AMM	2200519
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.
La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

04 AOUT 2021

Pour le directeur général et par délégation
La directrice adjointe des autorisations
de mise sur le marché



Frédérique TOUFFET